

FORMATION JUGE

VOILE CONTACT



EVALUATION D'UN SAUT

Les compétiteurs sont de plus en plus performants. Il est donc du devoir du juge de se rapprocher de ce degré de performance.

AVANT LE DEBUT DE L'EPREUVE :

- Assister à la réunion des juges organisée par le chef juge.
- Connaître le règlement de la spécialité de l'année en cours. En cas d'interrogations ne pas hésiter à questionner le chef juge. Il est très important de savoir à quel moment précis déclencher le début du temps de travail, quelle position adopter pour une prise sur le « freeze frame », définition d'une prise pied correcte etc....
- Posséder un exemplaire des règlements utilisés. (Papier ou fichier)
- Connaître le système de jugement utilisé, s'intéresser à son fonctionnement. Il est très désagréable de découvrir un outil efficace sans en connaître l'utilisation.
- Vérifier que les conditions matérielles à votre installation sont adaptées.
- Participer ou au moins assister avec les compétiteurs aux tirages au sort des séquences.
- Vérifier que toutes les équipes et les juges sont en possession d'un exemplaire papier des tirages au sort.
- Être en possession des moyens utiles à votre activité de juge : papier, stylos, chronomètre, etc.

AVANT L'ARRIVEE DES VIDEOS :

- S'inspirer des séguences manche par manche.
- Repérer les difficultés. Échanger avec les autres juges présents.
- Préparer ses feuilles de cotation : numéroter les figures en nombre suffisant afin de vérifier au moment du « freeze frame » si le décompte est bon.
- Pour la séquence à 4 contrôler que les voiles identifiées pour la réalisation de la figure sont placées correctement à la fin de la construction de la figure.











- Pour la séquence à 2 il est TRES IMPORTANT d'identifier la voile blanche et la voile noire au début du temps de travail. Cela vous aidera au moment de l'arrêt sur image dans le décompte des points par rapport à la séquence à réaliser. La connaissance de la séquence est primordiale notamment dans le cas de répétition de figures. Sur 5 points par séquence vous pouvez avoir 2 A, 2 B et C, ou 2 E, 2F, B par exemple.
- A chacun sa méthode pour un décompte juste.

CJ 02/2016 1/3

PENDANT LE JUGEMENT :

Préambule :

Tous les juges n'ont pas le même degré de compétence, mais tous ont la volonté de réaliser un bon jugement. Il convient donc de se respecter les uns les autres et de donner à chacun toutes les facilités à juger correctement. Silence et concentration sont les gages d'un bon jugement n'excluant pas la convivialité.

Pour se faire il faut :

- Connaître parfaitement les prés requis pour juger correctement la sortie d'aéronef.
- Marquer la sortie au moment précis où le premier équipier quitte l'aéronef. Ne pas oublier que le vidéoman est un membre de l'équipe et qu'il doit en application du règlement de la discipline enregistrer des images de nature à permettre aux juges de rendre un bon jugement. Compter les sorties.
- Connaitre la séquence à réaliser. Démarrer le début du temps de travail en accord avec le règlement et les indications données par le chef juge.
- Juger la performance en fonction des prés requis : séparation totale, prise pied correcte, épaules, inter, omission, travail du vidéo man, conditions météo, etc... On juge en totale neutralité ce que l'on voit et non pas ce que l'on imagine.
- Identifier lors de la première vision les configurations manifestement incorrectes. Ce gain de temps sera bénéfique lors d'une éventuelle 2nde vision pour se concentrer sur d'autres aspects litigieux moins évidents.
- A la demande d'au moins 1 juge une seconde vision peut être demandée soit à vitesse normale soit à vitesse ralentie à 70%. Une 3ème vision est possible à la discrétion du juge d'épreuve à vitesse normale ou réduite à 70%.
- Il est du devoir du juge d'utiliser la règle des 15 secondes dans l'hypothèse où il considère qu'une erreur flagrante de jugement est intervenue.

NOTA BENE:

L'évolution du voile contact conduit les compétiteurs à évoluer de plus en plus rapidement. Les nouvelles techniques et les nouveaux matériels peuvent être des facteurs d'interprétation des règlements.

Il convient d'être très attentif lors d'une séquence, aux omissions éventuelles.

Séquence à 2 : selon le tirage à réaliser il peut apparaître opportun mais anti sportif d'omettre volontairement une figure. La technicité actuelle autorise ce choix dans le seul but de réaliser plus de points. Cette éventualité aura été analysée et une solution préconisée, lors de la réunion des juges sous l'autorité du chef juge.

Séquence à 4 : dans cette discipline spécialité l'omission volontaire est plus rare. Mais elle peut exister si la construction de la figure est trop longue.

Dans ce cas l'attention du juge s'exercera précisément sur la position des équipiers en cas d'une reconstruction lors d'un bloc notamment.

CJ 02/2016 2/3

APRES LE JUGEMENT:

Les commentaires dans la salle de jugement doivent y rester.

Il est très fréquent qu'un compétiteur cherche à obtenir la réponse à un questionnement. Cette requête doit recevoir l'aval du chef juge après son information. Tous les moyens adaptés pour répondre aux attentes du compétiteur peuvent être utilisés. Mais ne jamais oublier que le juge décide selon les images enregistrées par le compétiteur.

Il est très important de maintenir ce contact avec les compétiteurs. Son expérience sera un atout majeur pour le jugement de sa performance.

Preuves vidéo

Dans le cas d'un enregistrement vidéo sol :

Le technicien fédéral assisté d'un juge observateur assure l'enregistrement de la vidéo. La procédure d'approche de l'aéronef et les ordres de largage sont de la responsabilité du technicien. Un enregistrement écrit est rédigé par le juge observateur. Celui-ci pré indiquera les conditions éventuelles d'un ressaut. Cette décision reste du ressort du juge d'épreuve et du chef juge.

Tous les enregistrements vidéo (sol et air) sont conservés jusqu'à expiration du délai de réclamation à la fin de la compétition.

Pour mémoire :

En cas de non fonctionnement du système électronique de jugement fédéral :

Le recours au document papier, (fiche de jugement), sera préconisé, ainsi que l'usage d'un chronomètre avec décompte.

Il convient alors d'utiliser les signes officiels suivants :

- ➤ Formation correcte = ✓
- Formation ou inter incorrects ou incomplets = 0
- ➤ Omission = X.
- Situation de non vu = NV
- ➤ Fin du temps de travail = //

Ne pas oublier de noter les temps du premier et dernier point pour déterminer le temps de la séquence.

La collecte et la mise en forme des feuilles de jugement sont de la responsabilité du juge d'épreuve.

CJ 02/2016 3/3